

La Gazette en Yvelines

CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE
Comme en première instance, inéligibilité requise contre Laurent Brosse

Faits divers page 10

Attendue depuis presque 20 ans, la passerelle piétonne va sortir de l'eau

Dossier page 2

Après plusieurs reports et autres hausses budgétaires, le chantier de la future passerelle enjambant la Seine entre Poissy et sa voisine carriéroise est enfin sur le point de débuter. Sa livraison, prévue pour la fin de l'année 2027, promet de changer le quotidien de plusieurs milliers d'habitants.



NEVANDPARTNERS



Actu page 4

CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE
« La disparition ne symbolise pas l'absence » : 5 ans après, le buste de Samuel Paty inauguré

VERNEUIL-SUR-SEINE

Antenne Free : les habitants et la Ville obtiennent gain de cause Page 4

POISSY

L'ancienne gare de la Grande Ceinture conservée Page 6

VALLEE DE SEINE

La communauté urbaine lance sa campagne de subventions Page 8

POISSY

Une odeur suspecte perturbe l'hôpital Page 10

FOOTBALL

Le PSG déjà en danger en Ligue des Champions féminine Page 12

YVELINES

Un livre pour rendre hommage à tous les pompiers yvelinois Page 14

POISSY

Un député européen au chevet de Stellantis

Actu page 6



Actu page 7

ACHERES

Louis-Armand Virey : « On veut permettre aux habitants de s'impliquer dans les décisions »



Actu page 8

ORGEVAL

Avec cette styliste, vous allez pouvoir vous habiller comme à la Belle Époque



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Attendue depuis presque 20 ans, la passerelle piétonne va sortir de l'eau

■ MAXIME MOERLAND

C'est un long serpent de mer qui remonte à 2007. C'est en effet lors de la création du Syndicat Mixte Seine Ouest qu'il est pour la première fois fait mention d'une passerelle piétonne permettant de relier les deux communes de Poissy et Carrières-sous-Poissy. Près de 20 ans plus tard, le fruit d'un (très) long travail d'études et de financement se matérialise enfin : le chantier se met petit à petit en place en ce mois d'octobre, après une période de travaux préparatoires fin septembre, avec le terrassement de la zone et la création d'un poste d'accès.

« Le projet était dans nos statuts lors de la création du SMSO », se souvient Daniel Level. Le président du Syndicat Mixte Seine Ouest, co-maître d'ouvrage avec l'EPAMSA (Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval) ne cache pas sa satisfaction au moment d'évoquer ce chantier d'ampleur qui devrait s'étendre sur un peu plus de deux ans. « Cela fait

à douze mètres au-dessus de la Seine, la future passerelle offrira enfin un passage sécurisé entre les deux rives, en s'appuyant sur les vestiges de l'ancien Vieux-Pont détruit durant la Seconde Guerre mondiale.

Ce nouvel ouvrage n'a donc rien d'un simple trait d'union symbolique : il s'inscrit dans une logique de maillage territorial et de transition écologique. En facilitant l'accès aux transports en commun (notamment à la gare de Poissy et à son futur pôle multimodal), il permettra aux habitants de Carrières de rejoindre plus facilement Paris, mais aussi d'accéder aux équipements pisciacaï sans avoir à prendre leur voiture. À l'inverse, les Pisciacaï pourront profiter plus aisément des espaces naturels de l'autre rive, à commencer par le Parc du Peuple de l'Herbe.

Pensée pour s'intégrer au paysage fluvial, elle s'accompagnera d'aménagements paysagers et d'une

renforcer l'attractivité économique et le tourisme grâce à une ambition architecturale forte et à l'aménagement des berges de la Seine ».

Le chemin jusqu'à cette nouvelle passerelle n'a toutefois pas été sans obstacle. Le chantier a d'abord peiné à se dégager de ses études préliminaires et de son cadre institutionnel : le dossier, bien qu'évoqué il y a plus de 15 ans, devait encore attendre une vraie impulsion politique puis un maître d'ouvrage clair.

« Un travail important a été mené avec l'EPAMSA, souligne Daniel Level. On a beaucoup travaillé avec eux sur la faisabilité, la technique, l'acceptation par la population et la faisabilité financière. Quand on lance un projet, on fait une estimation avec des spécialistes à l'instant T. Et la réalité d'il y a 7-8 ans n'est pas la réalité d'aujourd'hui. Il y a eu le Covid, la crise financière, la hausse du coût de l'énergie... Tout a augmenté. Et puis dès lors que l'on veut faire quelque chose de bien en respectant les textes, pour que tout soit intégré au niveau des autorisations, ça prend du temps, c'est le cas pour tous les sujets importants en France ».

Par ailleurs, le calendrier des travaux a lui aussi subi des ajustements : bien que la phase opérationnelle soit désormais lancée, des documents annonçaient un démarrage en 2024, avant que la mise en place réelle du chantier ne se précise pour l'automne 2025. Ensuite, ce sont les chiffres qui ont tangué : le budget initial annoncé à environ 19,9 millions d'euros HT s'est progressivement alourdi, pour atteindre près de 26,97 millions d'euros HT (32,36 millions d'euros TTC) selon un avenant adopté en 2025. Multipartenarial, il est cofinancé par l'État, la Région Île-de-France, le Département des Yvelines, la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, le SMSO, et enfin les Villes de Poissy et de Carrières-sous-Poissy, qui ont vu leur participation grimper à 740 000 euros pour la première (au lieu de 467 445), et à 380 000 euros pour la seconde (au lieu de 200 000).

Après plusieurs reports et autres hausses budgétaires, le chantier de la future passerelle enjambant la Seine entre Poissy et sa voisine carriéroise est sur le point de débuter. Sa livraison, prévue pour la fin de l'année 2027, promet de changer le quotidien de plusieurs milliers d'habitants.



Une base vie pour les ouvriers doit enfin être installée d'ici le 12 novembre 2025.

Mais derrière ces années de rebondissements administratifs et financiers, le projet a aussi gagné en ambition esthétique. Car au-delà de sa simple fonction de liaison entre deux rives, la future passerelle se veut un véritable signal architectural, pensé pour s'intégrer harmonieusement dans le paysage de la Seine tout en offrant une nouvelle perspective sur le fleuve. C'est en tout cas la volonté de Ney and Partners, cabinet d'architectes choisi pour donner vie au projet. « À la fin, ils n'étaient plus que trois candidats, se souvient Daniel Level. C'est vraiment cette signature esthétique, comme un voile que l'on voit à peine, qui nous a poussé à les choisir ».

Le président du SMSO insiste d'ailleurs sur l'importance de respecter l'édifice ancien, dont les vestiges restent visibles et que la nouvelle passerelle va venir épouser. « Sur la passerelle de Mantes (édifice qui va permettre de relier Limay à l'Île-aux-Dames par le vieux pont, Ndlr), on est en encorbellement, en étant accroché au pont existant, souligne le président du SMSO. Là, c'est différent. Il n'y aura pas de contact avec les piliers existants, sauf bien sûr pour arriver sur la route, sur la berge. Mais les arcs ne seront pas touchés, on a voulu préserver cet édifice historique ».

Préserver le patrimoine... mais aussi l'environnement. Située au cœur d'un secteur classé en zone Natura 2000, la future passerelle doit composer avec une biodiversité riche, notamment celle des berges et des fonds de Seine. Ainsi, les travaux ont fait l'objet d'une étude d'impact approfondie,

validée par l'Autorité environnementale, et de mesures de compensation destinées à préserver les espèces aquatiques et les oiseaux nicheurs. Les zones de chantier sont strictement délimitées pour éviter toute pollution des eaux, et les phases d'intervention les plus bruyantes sont planifiées hors des périodes sensibles de reproduction.

Maintenant que les premiers coups de pioche s'apprennent à être donnés, les acteurs s'organisent pour que le chantier se passe dans les meilleures conditions. À Carrières-sous-Poissy, lors du conseil municipal du 1^{er} juillet dernier, les élus ont voté la création d'une commission extra-municipale de suivi des travaux. « Compte tenu de l'ampleur du projet, de son impact futur sur la vie des habitants et de son intérêt environnemental, il était important de nous doter d'un outil de veille afin d'associer une grande variété d'acteurs dans une démarche pro-active » explique Eddie Ait. Le vendredi 10 octobre avait d'ailleurs lieu sa première réunion en présence d'élus, d'habitants du quartier Bords de Seine, des services municipaux et de représentants des financeurs. Sous la présidence d'Emeric Aniambossou, conseiller municipal carriérois délégué aux mobilités, à la gestion des voies et des espaces publics, la commission aura pour mission de partager l'information auprès de toutes les parties prenantes, de veiller au calendrier du chantier et des délais annoncés, de gérer les impacts locaux et les imprévus liés au chantier, et de s'assurer de la bonne coordination avec les autres interventions. ■



La commission extra-municipale de suivi des travaux s'est réunie pour la première fois le 10 octobre.

12 ans qu'on promène le sujet avec la vitesse nécessaire en fonction de la technicité difficile et des finances ».

Il faut dire que ce projet structurant s'apprête à profondément bouleverser les habitudes des habitants du coin. Pensé pour les mobilités douces, il doit avant tout combler un vide car jusqu'ici, pour rejoindre Poissy depuis Carrières-sous-Poissy, il fallait emprunter la départementale 190, ou faire un détour par les ponts routiers. Autant dire que les piétons et les cyclistes étaient les grands oubliés. Longue de 425 mètres et perchée

continuité cyclable qui s'insèrera dans le Réseau Vélo Île-de-France et le parcours de La Seine à Vélo. « La future passerelle enjambra la Seine et reliera les deux communes dans des conditions de sécurité optimales pour les piétons et les cyclistes, s'est enthousiasmé le maire de Carrières-sous-Poissy, Eddie Ait. Cette nouvelle infrastructure répond à plusieurs enjeux : mettre en réseau le territoire en favorisant le passage d'une rive de la Seine à l'autre, favoriser la transition écologique en offrant aux habitants une véritable alternative à la voiture et un développement aux mobilités douces, et

DITES OUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

« La disparition ne symbolise pas l'absence » : 5 ans après, le buste de Samuel Paty inauguré

Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées sur la place de la Liberté de Conflans-Sainte-Honorine, le jeudi 16 octobre dernier, pour rendre hommage à l'ancien professeur assassiné en 2020.

■ MAXIME MOERLAND

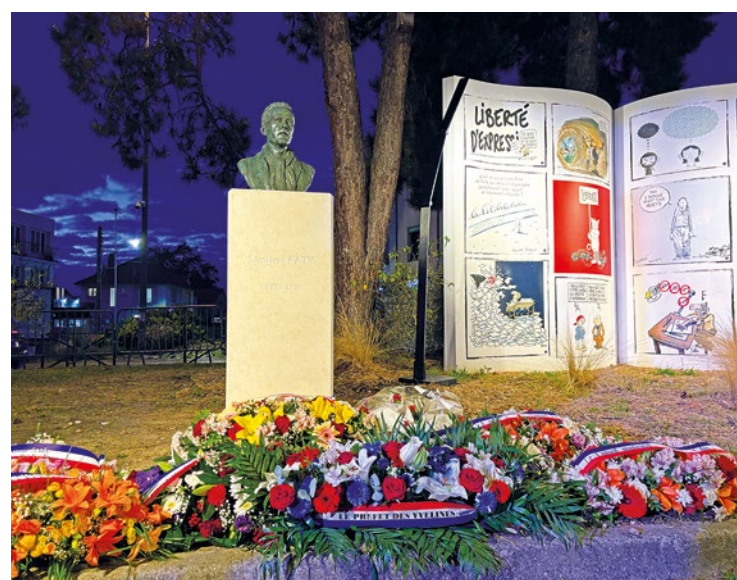
L'émotion est palpable dans les yeux. Dans les postures. Dans les voix. Il est 19h, sur la place de la Liberté de Conflans-Sainte-Honorine quand les habitants s'approchent, à pas feutrés, du buste de Samuel Paty tout juste

installé aux côtés du livre géant sur la liberté d'expression. « *Il est réussi* », glisse timidement une Conflanaise venue se recueillir.

« *Il y a des sculptures plus difficiles à faire que d'autres, parce qu'elles sont*

habillées de l'émotion de millions de personnes ». C'est par ces mots que le sculpteur Sébastien Langloÿs s'est adressé aux quelques centaines de personnes réunies ce jeudi 16 octobre au soir, à l'occasion du cinquième anniversaire de la mort de l'ancien enseignant du collège du Bois d'Aulne, assassiné pour avoir montré des caricatures du prophète Mahomet à ses élèves, dans le cadre d'un cours sur la liberté d'expression. « *Mon travail consiste à modeler la terre pour en faire jaillir la vie* », a déclaré l'artiste choisi par la Ville et la famille de l'enseignant pour honorer sa mémoire.

Le buste fait de bronze repose sur une stèle de calcaire, « *créée grâce aux carapaces de millions d'êtres vivants, dont la mort au fil des millénaires a donné naissance à cette matière éternelle* », souligne Sébastien Langloÿs, qui a mis en exergue l'importance de représenter avec la plus grande fidélité le regard de son sujet. « *L'autre élément est la paire de lunettes de Samuel, dont les montures invisibles semblent pourtant bien présentes sur ce buste. Je voulais donner à cette œuvre un*



Le buste a été érigé tout près du livre dédié à la liberté d'expression sur la place de la Liberté.

regard puissant, éclairé, que ses yeux soient le reflet de sa vision si juste sur la vie et la liberté ».

C'est justement sous son « *regard symbolique* », comme le souligne le maire Laurent Brosse, que les élèves arpentent les couloirs et les salles de classes de son ancien établissement du Bois d'Aulne, depuis qu'il est devenu le collège Samuel Paty il y a un an. « *Chaque famille de Conflans-Sainte-Honorine saura que nous n'oublions pas, a asséné l'édile. Samuel Paty n'était pas seulement un professeur d'his-*

toire-géographie. Il était un éducateur, un passeur de savoir, un éclairer d'esprit. Il incarnait les valeurs de la République : le débat, le respect mutuel, la tolérance, la liberté ».

Le devoir de mémoire, celui de ne jamais oublier le professeur et l'homme qu'il était, est donc bel et bien perpétué à Conflans-Sainte-Honorine. Car comme le dit si bien Sébastien Langloÿs : « *avec ce buste, rappelons-nous que la disparition ne symbolise pas l'absence, et que se souvenir des êtres, c'est les rendre à nouveau vivants* ». ■



Le sculpteur Sébastien Langloÿs et le maire Laurent Brosse se sont exprimés devant les conflanais dans le cadre de cette nouvelle inauguration en hommage au professeur d'histoire-géographie.

■ EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

Antenne Free : les habitants et la Ville obtiennent gain de cause

Conformément à la demande du maire Fabien Aufrechter mais aussi des Vernoliennes et Vernoliens mobilisés, l'antenne Free initialement prévue sur le champ en face du complexe François Pons sera finalement érigée sur le côté du terrain synthétique de celui-ci.

Rappelez-vous : au mois de mars 2024, une dalle de béton avait fait son apparition sur un champ jouxtant le complexe sportif François Pons de Verneuil-sur-Seine, provoquant l'ire des riverains et

du maire Fabien Aufrechter (voir notre édition du 23 avril 2024). En effet, l'opérateur Free avait transmis lors du confinement de 2020 une demande de permis pour la construction d'une antenne 5G,

dans le champ face au complexe sportif François Pons. Une autorisation que le maire de l'époque, Philippe Tautou, ne signe pas. Sauf que celle-ci devient tacite... 2 mois après, le 23 juillet 2020.

« *Dès qu'on a eu le dossier en main en septembre 2020, on a repris contact avec Free qui a convenu qu'il y avait eu un micmac, rappelait Fabien Aufrechter dans nos colonnes. On a alors proposé un autre site, au sein même du complexe François Pons, sur le côté d'un terrain synthétique, afin d'éviter toute artificialisation des sols et tout impact paysager* ». S'en est suivie toute une série de malentendus, entre dégradation des infrastructures électriques et reprise des travaux sur le chantier initial... Mais ça y est, la gronde populaire (une pétition comptabilise plus de 6000 signatures) et la pression politique ont fait plier l'opérateur qui s'est résolu à déplacer la future antenne sur le bas-côté du terrain synthétique du complexe François Pons, comme l'avait proposé le maire, évitant toute artificialisation des sols sur le champ agricole. ■

VERNEUIL-SUR-SEINE

Le collège Jean Zay prend forme

L'ouverture du nouveau collège Jean-Zay de Verneuil-sur-Seine, qui accueillera près de 800 élèves soit une centaine de plus que l'actuel, est prévue pour la rentrée de septembre 2027.

Le collège Jean-Zay poursuit sa mue, malgré quelques mois de retard sur le calendrier initial. Lancé en 2023, le projet entre dans une phase visible : les cages d'escalier se dressent, les dalles du sol sont coulées, et la façade mêlant bois et briques commence à prendre forme depuis la rue de Bazincourt. Construit quasi exclusivement en bois normand, l'établissement se veut exemplaire sur le plan environnemental. « *L'environnement est un sujet fort de ce projet* », souligne Marc Ceia, du cabinet d'architectes CRR, qui a privilégié des matériaux naturels et biosourcés : peintures à base d'algues, sols conçus à partir de fils de pêche recyclés, ou encore enrobés drainants.

À la clé, une économie d'énergie estimée entre 50 et 60 %. Porté par le Département des Yvelines, le futur collège accueillera près de

800 élèves à la rentrée 2027. « *Le chantier ne sera pas terminé pour autant, précise toutefois la Ville. Il faudra alors démolir le dernier bâtiment actuellement occupé, qui marquera la fin du collège dans sa mouture construite en 1970, pour permettre l'aménagement de la cour et des espaces extérieurs* ». L'achèvement des travaux est annoncé pour l'automne 2028. ■



Une visite de chantier a eu lieu le jeudi 16 octobre dernier.



En s'approchant de la dalle en béton jouxtant la route près des terrains de football, à Verneuil-sur-Seine, on pouvait apercevoir un message équivoque, inscrit à l'aide de planches de bois : « NON ».

MANTES-LA-VILLE

Mantes Université : la concertation continue

De nouveaux temps de rencontres à destination du public étudiant se tiendront au mois de novembre.

Au mois de janvier dernier, l'EPAM-SA, aménageur de la ZAC Mantas Université, a lancé une concertation publique sur l'évolution du projet de quartier avec des réunions publiques dans chacune des villes et des ateliers participatifs ouverts aux habitants. Cette concertation se poursuit à l'automne et ce jusqu'à la fin de l'année 2025 avec de nouveaux temps de rencontres à destination du public. D'abord avec un atelier participatif axé sur la circulation et le stationnement, le jeudi 6 novembre à 19h à l'ISTY (28 boulevard Roger Salengro à Mantas-la-Ville), ainsi qu'une marche exploratoire « ouverte aux femmes du quartier », le mercredi 19 novembre à 17h au CVS Arc-en-ciel (30 rue Victor Schoelcher), afin d'imaginer « un urbanisme plus inclusif ». Une réunion publique de clôture est également programmée d'ici la fin de l'année, afin « d'approfondir plusieurs thématiques développées au cours des réunions et ateliers précédents » et « d'aller à la rencontre de nouveaux usagers et riverains du quartier », indique l'EPAMSA. ■



■ EN IMAGE

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Des patates à gogo

Depuis cinq ans, la famille Demassiet – dont l'exploitation est basée à Houtkerque (Nord) – pose régulièrement ses semi-remorques en région parisienne afin de vendre ses pommes de terre à un prix défiant toute concurrence : pour 6 euros, vous pouvez partir avec 15kg de la variété « fontane », idéale pour faire des frites. Le 17 octobre, une vente solidaire s'est déroulée à Chanteloup-les-Vignes au niveau de la place du marché. Les 22 palettes ont presque toutes trouvé preneur. Les prochaines dates de la tournée sont le 6, 7 et 8 novembre aux Mureaux, Trappes et Osny (Val-d'Oise). Après, il faudra attendre l'année prochaine pour revoir les camions sillonner les routes franciliennes. ■

ANDRESY

L'équipe municipale rencontre les habitants

Trois réunions publiques seront organisées au mois de novembre pour permettre aux Andrésiennes et Andrésiens de poser leurs questions aux élus de la commune.

C'est le retour des rendez-vous « Parlons-en ensemble » de la Mairie d'Andrésy. Le maire Lionel Wastl et les élus du conseil municipal, qui organisent ces moments d'échange dans le but d'« évoquer les questions qui touchent la ville et ses quartiers », iront d'abord au contact des habitants des quartiers Centre-ville, Fin d'Oise et Rive gauche le lundi 3 novembre à 19h, à l'Hôtel de Ville, avant de se rendre à l'école élémentaire Les Charvaux deux jours plus tard, le mercredi 5 novembre à 19h, pour aborder les quartiers Les Coteaux et Les Charvaux.

Enfin, pour les habitants des quartiers Denouval, Marottes, Gare et Quai de Seine, le rendez-vous sera donné le vendredi 7 novembre toujours à 19h au Chalet de Denouval. Ces réunions publiques sont ouvertes à tous les habitants des quartiers concernés. ■



SOTREMA

Votre partenaire du quotidien

Gestionnaire de déchets:
 Mise à disposition de matériel
 Collecte et transport
 Valorisation et traitement



33 rue Gustave Eiffel | 78710 Rosny-sur-Seine | 01 30 98 36 40 | contact@sotrema.fr | [f](https://www.facebook.com/sotrema) [ig](https://www.instagram.com/sotrema) [in](https://www.linkedin.com/company/sotrema)
www.sotrema-environnement.fr

POISSY

Un député européen au chevet de Stellantis

Plusieurs organisations syndicales de Stellantis – FO et CFDT – ont reçu la visite du député européen PS François Kalfon. Également membre de la commission européenne sur les transports, il a recueilli leurs avis alors que la clause de revoyure du Pacte vert est en train d'être débattue à Bruxelles.

■ AURELIEN BAYARD

Le chômage technique décrété par la direction de Stellantis a fait grand bruit dans la Vallée de Seine mais pas que : il est aussi arrivé aux oreilles du député européen PS François Kalfon. Celui-ci s'est donc déplacé à Poissy pour rencontrer plusieurs syndicats du groupe automobile, Force Ouvrière et la CFDT. Le but n'était pas de parler du passé mais plutôt de l'avenir. En effet, depuis 2019, l'Union européenne s'est lancée dans l'ambitieux « Pacte vert » qui vise la neutralité carbone pour 2050. En ligne de mire, il y a l'arrêt de production de voitures thermiques au profit de celles électriques en 2030. Cependant, face aux fermetures d'usines, comme celle d'Audi dans la capitale du plat pays, une clause de revoyure va être proposée l'année prochaine.

Olivier Lefebvre, le secrétaire fédéral FO Métaux n'est pas étonné, les annonces de transitions énergétiques

massives n'ayant pas fait l'objet d'une planification selon lui. « On a dit qu'on allait faire un Airbus de la batterie sauf que nous sommes partis chacun de notre côté » note-t-il. Autre point soulevé par les syndicalistes : les limites du tout électrique, par exemple pour les artisans. En effet, des dispositifs de recharge sont rarement présents sur les chantiers. « On ne vend pas un seul véhicule utilitaire léger » me disent les dirigeants des firmes automobiles » pointe François Kalfon.

Parmi les écueils des voitures électriques figurent également le prix. L'élu européen n'est d'ailleurs pas très tendre avec l'institution qu'il représente. D'après lui, l'UE en a parfois trop fait avec les normes de sécurité qui ont gonflé l'addition pour le consommateur. « Même si le juge de paix reste le passage de 20000 morts par an à 3500 » souligne l'ancien conseiller régional d'Île-de-France.



Les syndicats attendent le plan stratégique de la direction de Stellantis afin d'y voir plus clair dans l'avenir de l'usine de Poissy.

« Avant Poissy fabriquait des voitures que les employés pouvaient acheter » renchérit Brahim Aït Athmane, secrétaire du syndicat FO métallurgie. Une problématique bien comprise par François Kalfon. « Notre but est d'avoir un véhicule décarboné et fabriqué en Europe à moins de 20000 euros » assène le membre de la commission transports du parlement européen.

Par ailleurs, avant de discuter fabrication de voiture, on aimerait être rassuré chez Stellantis. « Pas un site ne nous dit pas qu'il ne craint pas pour son avenir » avance Philippe Diogo, délégué syndical centrale FO Stellantis. Son compère de la CFDT, Sébastien Sidolie, réclame un cap clair et une gouvernance équilibrée qui ne délaisse pas la France. « An-

tonio Filosa (le PDG de Stellantis depuis le départ de Carlos Tavarès, Ndlr) a annoncé des investissements aux États-Unis, on attend de voir si l'Europe va être incluse » souffle-t-il. Contrairement à leurs homologues de SUD, ils ne sont pas contre la venue du PSG et discutent même avec la direction pour rendre l'usine aussi compacte que possible et sur la possibilité d'obtenir d'autres activités industrielles. « Et pas du bricolage comme Renault-Flins » prévient Brahim Aït Athmane.

Enfin, un rapport rédigé par Luc Châtel prédit la perte de 75000 emplois dans l'industrie d'ici 2030, des chiffres qui font dire à Philippe Diogo : « Il ne faudrait pas que l'automobile de demain deviennent comme la sidérurgie d'hier... » ■

■ EN BREF

POISSY

L'ancienne gare de la Grande Ceinture conservée

Alors que la Municipalité semblait vouloir le raser, Karl Olive a annoncé le 14 octobre que la SNCF restait propriétaire du lieu, ce qui ajourne pour le moment sa destruction.

Inaugurée en 1882, la gare de la Grande Ceinture, située dans le quartier de la Bruyère à Poissy, n'accueille plus de trafic voyageur depuis 1943. C'est donc tout naturellement que sa destruction a été mise sur la table, notamment pour la modernisation du tram 13 Express. La Ville semblait même avoir acté cette décision, d'après les dernières discussions lors des conseils municipaux. Toutefois, le député de la 12^{ème} circonscription, Karl Olive, a annoncé sur ses réseaux sociaux le 14 octobre que ce bâtiment historique ne serait « pour l'instant » pas détruit. « Elle reste la propriété de la SNCF. Charge aux futurs élus de transiger. C'est ce que je souhaite et que j'ai d'ores et déjà proposé en échangeant avec un certain nombre de partenaires » a indiqué l'ancien maire, qui voit en cet édifice une « opportunité qui pourrait permettre d'offrir au quartier de la Bruyère une nouvelle entrée de ville, accompagnée de solutions de stationnement modernisées ». ■

■ INDISCRETS

Malaise à l'antenne de BFMTV, ce week-end. La chaîne d'info a dû présenter ses excuses après avoir confondu en direct Dieynaba Diop, députée de la 9^{ème} circonscription des Yvelines (PS) et Nadège Abomangoli, son homologue de Seine-Saint-Denis (LFI). Sur l'écran, le visage de Nadège Abomangoli, mais le nom... de Dieynaba Diop.

Sur X (ex-Twitter), Dieynaba Diop a ironisé. « Coucou BFMTV, je sais bien que toutes les Noires se ressemblent, mais en l'occurrence c'est Nadège Abomangoli, 1^{ère} vice-présidente de l'Assemblée nationale qui s'exprimait. Si vous pouviez faire un petit effort de mise à jour de vos fiches, ce serait apprécié ». La direction de la chaîne a aussitôt publié un communiqué d'excuses, invoquant une « erreur matérielle ». « Cela démontre que nous avons encore du chemin à parcourir en 2025 », regrette la députée yvelinoise. ■

Le RER E passe à la vitesse storytelling. Le projet EOLE, qui prolongera le RER E jusqu'à Mantes-la-Jolie d'ici 2027, se dote d'une série vidéo flambant neuve intitulée « 1 Gare, 1 Ville, 1 Vibe ». Son objectif ? Faire découvrir autrement le territoire ouest-francilien, station par station. Premier arrêt à Villennes-sur-Seine, star du tout premier épisode déjà en ligne. Caméra au poing, les équipes d'EOLE y capturent l'esprit du lieu, entre bords de Seine, patrimoine et témoignages d'habitants.

Un format dynamique, avec un ton de mini-documentaire façon « carte postale urbaine ». Dix villes, dix gares, dix ambiances : le projet promet un voyage tout en images au cœur de la future ligne, avec un nouvel épisode dévoilé toutes les deux semaines. Une manière de faire patienter les voyageurs avant 2027. ■

Le quartier du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie, vit depuis plusieurs jours sous une tension inhabituelle : selon *Le Parisien*, un camion chargé de cannabis aurait été abandonné il y a deux semaines après que son chauffeur, alerté par une présence policière, ait fui. La cargaison s'est alors retrouvée largement « pillée » par plusieurs individus qui ne se sont pas fait prier.

La fusillade nocturne, qui a fait trois blessés, est-elle liée ? En tout cas, c'est tout un flot de rumeurs et de peur qui gagne les habitants. Un climat particulièrement tendu est nourri par les pressions du propriétaire de la marchandise volée, déterminé à récupérer ses produits « par tous les moyens ».

Depuis, les forces de l'ordre multiplient les patrouilles, mais les habitants comme les intervenants associatifs notent une forme de saturation : un trafic qui se cache à peine et un sentiment d'abandon amplifié. ■

■ EN BREF

POISSY

Bientôt un jardin public en centre-ville

L'équipe municipale a effectué une visite du chantier du futur jardin public, qui ouvrira ses portes d'ici la fin de l'année au 8 boulevard Victor Hugo.

La végétalisation du centre-ville, chère à la maire Sandrine Berno dos Santos, se poursuit : accompagnée d'Hatice Barré, adjointe déléguée à la biodiversité, au bien-être animal, à l'environnement et à la transition écologique, elle s'est rendue sur le chantier du futur jardin sec méditerranéen, le mercredi 15 octobre dernier, pour observer l'évolution des travaux menées par

le service des espaces verts de la Ville.

Plantes économes en eau, rivière sèche... Ce nouveau poumon vert d'environ 500 m² dédié à la détente, qui sera accessible à la fois depuis le 8 boulevard Victor Hugo et depuis le square du Pincerais, sera fin prêt à accueillir Pisciacaises et Pisciacais au mois de décembre. ■



Le jardin constituera également un raccourci pour rejoindre la gare.

ACHERES

MUNICIPALES 2026

Louis-Armand Virey : « On veut permettre aux habitants de s'impliquer dans les décisions »

L'élu d'opposition et conseiller communautaire achérois a été désigné par les adhérents de l'association Agir Ensemble Pour Achères pour se présenter aux élections municipales en tant que tête de liste. Âgé de 38 ans, ce professionnel du milieu de l'audiovisuel appelle à « l'union des forces de gauche » et souhaite « permettre aux habitants de s'impliquer dans les décisions ».

■ MAXIME MOERLAND

Qu'est-ce qui a convaincu vos colistiers de vous placer en tête de liste pour les prochaines élections ? Depuis deux ans, on a commencé un travail collectif avec les élus d'opposition et d'autres personnes de notre liste, qui se sont très vite

connectées à notre proposition. On a appris à se faire confiance, et de fait, les gens ont estimé que ça pouvait être intéressant que ce soit moi qui soit tête de liste. J'avais aussi la volonté d'être « sur le front », c'est quelque chose qui me donne envie

depuis un moment. S'il y a besoin d'envoyer quelqu'un en première ligne, je n'hésite pas à y aller, et s'il faut prendre un peu de coups, ça ne me dérange pas, parce que je sais que j'ai une équipe derrière moi qui va me soutenir.

En quoi incarnez-vous la rupture avec la politique de l'équipe municipale en place ?

La rupture, elle est assez claire. Ils ont appliqué un programme de droite pendant deux mandats. Nous, ce n'est clairement pas notre volonté. Le budget, chez eux, c'était ce qui cadrait tout. Pour nous, un budget sain c'est important, on ne va pas cramer les caisses, mais ce n'est pas une fin en soi. C'est un moyen d'offrir aux Achéroises et aux Achérois le maximum qu'ils puissent avoir, et de prendre en compte leurs problématiques. C'est aussi pour ça qu'on va impliquer un maximum de monde dans la démarche, parce qu'il va falloir faire plus avec moins. On sait qu'il y a certaines mesures qui pourront être faites à moindre coût si les gens s'impliquent pour faire des événements, pour faire des fêtes, pour organiser des choses et donner de leur temps.

Quelles sont vos priorités pour Achères ?

Quand on a commencé à travailler sur les différentes thématiques, on s'est rendu compte qu'il y avait toujours des sujets connexes, comme la santé, l'éducation et l'enfance. On a la volonté d'avoir une ATSEM par classe dans les écoles, mais aussi de créer une Maison de santé et un contrat local de santé pour amener une structuration et du réseau car le but, c'est d'améliorer l'offre de soin.

Au niveau de la culture, le constat aujourd'hui est que les différentes structures n'ont pas forcément de projet ensemble. L'idée serait de proposer un poste de directeur des affaires culturelles qui améliorerait le dialogue entre elles, et travaillerait avec les associations locales. On le voit bien dans les réponses à nos questionnaires, de nombreuses personnes nous disent qu'avant, il y avait beaucoup plus d'animations, beaucoup plus de « fêtes » pour réunir les gens... On dit toujours que c'était mieux avant, mais dans le cadre de fédérer les gens, de créer du lien, c'est vrai que ce qui se passait avant était beaucoup plus important.

Et une autre volonté de notre part, c'est plutôt sur la démocratie et le numérique qui va être un outil pour

porter ça. On veut permettre aux habitants de s'impliquer dans les décisions, pour les consulter et qu'ils nous fassent remonter les problématiques. Il faut que les gens soient partie prenante.

Vous mettez également l'accent sur l'écologie...

L'écologie, c'est vraiment le sujet qui va cadrer tout le reste. On a conscience du réchauffement climatique, donc on va faire en sorte qu'il soit pris en compte dans toutes les décisions que l'on prendra. Et encore une fois avec cette volonté d'informer les habitants, pour ne pas qu'ils prennent ça comme une punition.

Êtes-vous confiant quant à une union de la gauche dès le premier tour ?

On sent qu'il y a une volonté d'union. On l'a vu lors de la précédente législative. Nous, on demande aussi à ce quelle se fasse au niveau local. Les personnes qui sont potentiellement de gauche, on a toujours eu des discussions avec elles. On est toujours ouvert au débat. Après, il y a des cadres desquels on ne peut pas sortir : on veut une politique de gauche, on veut un programme de gauche. On ne tergiversera pas avec ça, c'est notre colonne vertébrale. ■



Louis-Armand Virey et les adhérents d'Agir Ensemble Pour Achères organisent, chaque samedi, des « Rencontres sous barnum » dans les différents quartiers de la ville pour prendre le pouls des habitants.

■ EN BREF

LES MUREAUX

Le Ministre de l'Espace en visite chez Ariane

Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, s'est rendu sur le site muriautin d'Ariane Group le mardi 14 octobre pour visiter le site d'assemblage de la fusée Ariane 6.

Il n'a pas perdu de temps pour revenir à ses premiers amours : l'ancien président-directeur général du CNRS (Centre National

de Recherche Spatiale) et désormais ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, Philippe Baptiste, s'est

déplacé du côté des Mureaux, le mardi 14 octobre dernier, au sein du site d'Ariane Group, même pas 48 heures après sa nomination officielle par le Premier ministre Sébastien Lecornu.

« Une vision et une ambition que nous devons porter »

Accueillir notamment par Justin Babilotte, directeur des lieux, par le maire François Garay et par le sous-préfet de Mantes-la-Jolie Éric Zabouraeff, il a pu visiter l'un des sites d'assemblage de la fusée Ariane 6 avant de présider une réunion de travail en présence des acteurs de la filière spatiale française. « Notre autonomie stratégique, technologique et scientifique passe par l'espace, a-t-il affirmé sur ses réseaux sociaux après sa visite. C'est une vision et une ambition que nous devons porter, pour la France et pour l'Europe, et que je porterai en tant que ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace ». ■



Philippe Baptiste (à droite) en compagnie de la conseillère départementale Fabienne Devèze et du maire des Mureaux François Garay.

ACHERES

Collecte fructueuse lors de l'opération « Forêt propre »

L'action de nettoyage citoyen organisée par la Ville et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise a permis de récolter quatre conteneurs de 750 litres de déchets, ainsi qu'un demi-camion de gravats et encombrants, le samedi 11 octobre dernier.

Organisée chaque année, l'opération Forêt propre a pour objectifs de débarrasser les espaces naturels des déchets et encombrants et de sensibiliser les riverains au respect de la forêt. Cette édition 2025 se déroulait du côté de Fourqueux, du Mesnil-le-Roi, de Maisons-Laffitte, mais aussi à Marly-le-Roi, Saint-Germain-en-Laye, Poissy et Achères.

Pour les Achéroises et les Achérois, le rendez-vous était donné le samedi 11 octobre au matin à l'entrée du parc Millet. Munis de leurs gants et de leurs pinces, les participants ont donné de leur temps pour collecter pas moins de quatre conteneurs de 750 litres (un d'ordures ménagères, deux de recyclables et un de verre), ainsi qu'un demi-camion de gravats et

d'encombrants divers, ramassés par les agents des services techniques. Une opération qui avait également une dimension pédagogique, notamment via la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise qui a sensibilisé les participants au tri et distribué guides de tri et sacs de pré-collecte. ■



Habitants et associations se sont mobilisés lors de cette matinée dédiée à l'environnement.

ORGEVAL

Avec cette styliste, vous allez pouvoir vous habiller comme à la Belle Époque

Janet Hart Da Silva propose via sa boutique Merci Claude sur Etsy des vêtements datant du début du XIX^{ème} siècle. Un de ses produits a même été remarqué par la plateforme et la chineuse basée à Orgeval peut prétendre à un prix dans la catégorie vintage fashion fin octobre.

■ AURELIEN BAYARD

Irlandaise d'origine, Janet Hart da Silva est littéralement tombée amoureuse de l'Hexagone. Elle a épousé un Français avec qui elle a eu deux enfants et aussi obtenu la nationalité française. Mais son coup de foudre avec notre pays date de ses études. Après avoir réussi à obtenir un bachelor dans la mode, elle l'a doublé avec un master centré sur l'histoire de France. Pendant plus de dix ans, elle met à profit ses compétences. Tantôt en cherchant des nouvelles tendances pour le marché américain, tantôt en étant journaliste, arpenter ainsi le monde. Elle met toutefois sa carrière entre parenthèse pour s'occuper à fond de ses rejetons et s'installe à Orgeval en 2007.

Cependant, dix ans plus tard, elle décide de retrouver une petite activité professionnelle en ouvrant une boutique sur Etsy baptisée « Merci Claude ». « C'est vraiment pratique

comme plateforme, explique Janet. Il y a déjà des millions de clients qui cherchent des objets spécifiques donc je n'ai même pas besoin de faire du marketing. » Au départ, elle se focalise sur les vêtements des années 50-60 avant de tomber sous le charme de ceux de la Belle Époque. Et ce qu'il lui plaît avant tout, c'est de pouvoir mêler toutes les connaissances qu'elle a emmagasinées.

En revanche, impossible de savoir comment elle débusque ses perles rares. L'Orgevalaise reste évasive : elle dispose d'un réseau qui lui propose toute sorte d'objets, aussi bien des chaussures, que des hauts ou des foulards. Seule obligation, être en bon état ou alors avec des retouches minimales à effectuer : « Je connais quelques artisans et je peux faire un peu de couture s'il le faut. » L'Irlandaise est également discrète sur le montant qu'elle perçoit, précisant tout de même que son activité a vrai-

ment décollé depuis trois ans. « Le marché de la seconde main a explosé, les gens ne peuvent plus mettre 2000 euros dans une tenue » analyse la styliste. De plus, elle sait mettre en valeur ses produits grâce à des mannequins et des descriptions pointues.

Sa clientèle est variée. Cela peut être aussi bien des collectionneurs que des chefs costumiers de production cinématographique. « J'ai vendu quelques produits dernièrement pour un film historique, malheureusement j'ai une clause de confidentialité » confie-t-elle. Par ailleurs, des influenceurs font appel à la chineuse professionnelle pour des

shooting ou tout simplement des personnes souhaitant se replonger dans une certaine époque : « Je pense que c'est par amour de l'héritage et du patrimoine » avance Janet.

Dernièrement, un chemisier datant de 1900 en dentelle édouardienne – trouvé dans une malle achetée cet été lors d'une vente à la campagne – a tapé dans l'œil d'Etsy. Grâce à cette pièce de collection, Janet fait partie des 150 finalistes de la 7^{ème} édition du concours international *Etsy Design Awards*. Suivant les catégories, la styliste peut remporter en 1000 et 25000 dollars américains. Dans tous les cas, elle s'estime déjà chanceuse : c'est la première fois que l'Orgevalaise participait à ce concours. ■



Janet Hart da Silva réalise elle-même les photos des produits qu'elle vend.

■ EN BREF

ORGEVAL

60 000 euros pour financer neuf projets inclusifs et écologiques

La Ville d'Orgeval a candidaté aux deux budgets participatifs (écologique et handicap) organisés par la Région Île-de-France, et verra neuf de ses projets soutenus financièrement.

Grâce à la mobilisation et aux votes des Orgevalais à l'occasion des Budgets participatifs organisés par la Région Île-de-France, neuf projets ont été retenus et seront financés à hauteur de 60000 euros. Parmi eux, l'achat de matériels électriques pour les services techniques, l'installation de bornes de recharge pour véhicules, l'aménagement paysager à l'entrée de ville, l'achat d'un container maritime pour le terrain de pétanque, l'éclairage LED à l'école Louis Pasteur et Jean de La Fontaine, la végétalisation des abords de l'église, la création de places de stationnement sécurisées pour les usagers de la ligne 7822 (ancienne ligne express A14), mais aussi l'installation d'une balançoire inclusive « nid d'oiseau » au Complexe Sportif Saint-Marc, permettant aux enfants en situation de handicap de profiter pleinement des aires de jeux. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

La communauté urbaine lance sa campagne de subventions

Depuis le 13 octobre dernier, associations, collectifs ou entreprises privées du territoire de la Vallée de Seine peuvent déposer leur dossier de demande d'aide financière pour l'année 2026.

La Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise lance sa campagne annuelle de subventions. Les différentes associations, collectifs et entreprises privées ont jusqu'au 14 novembre 2025 pour déposer leur dossier de demande d'aide financière.

Trois types de subventions sont possibles : le fonctionnement global (pour le soutien à l'activité annuelle), le fonctionnement spécifique (pour une action clairement identifiée) ou le projet ponctuel. Les candidatures seront examinées selon le rayonnement du projet sur le territoire, sa pertinence thématique et son impact sur le territoire.

« La Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise soutient les acteurs locaux et leurs projets en lien avec

les domaines d'intervention qu'elle encadre et développe », insiste la CU, qui poursuit son engagement pour les initiatives culturelles, sportives, sociales, environnementales ou

de développement économique. Les aides sont facultatives, non reductibles automatiquement et soumises à conditions. Les structures souhaitant déposer un dossier peuvent désormais le faire directement en ligne sur le site formulaires.demarches.gpseo.fr, sans avoir à télécharger le traditionnel Cerfa : le formulaire numérique génère automatiquement le document pré-rempli. ■



En cas de renouvellement de dépôt pour la poursuite d'un projet déposé lors de la campagne de subventions 2025, le demandeur pourra le sélectionner et bénéficier également de la reprise de plusieurs informations saisies l'année dernière.

LES MUREAUX

La Ville rend hommage aux victimes du 17 octobre 1961

Plus de soixante ans après, la municipalité poursuit son travail de mémoire en rappelant la gravité des violences survenues lors d'une manifestation organisée par la fédération de France du Front de Libération Nationale.

La semaine dernière, la Ville des Mureaux a rendu hommage aux victimes du 17 octobre 1961, date marquée par la répression sanglante d'une manifestation d'Algériens à Paris. Rassemblés pour dénoncer un couvre-feu discriminatoire imposé aux « Français musulmans d'Algérie », des centaines de manifestants avaient été victimes d'une violence d'État

longtemps passée sous silence. En écho à la résolution adoptée par l'Assemblée nationale en 2024, reconnaissant officiellement ces événements, la commune a tenu à rendre hommage aux victimes et à leurs familles avec un dépôt de gerbe auprès du monument aux morts, rappelant l'importance du devoir de mémoire et du refus de toutes les discriminations. ■



Une gerbe a été déposée devant le monument aux morts par Papa Waly Danfakha, chargé de la démocratie implicative et des relations entre les services publics et les usagers, et Mialy Ramanamandimby C, chargée de la vie événementielle, des festivités et des cérémonies.

La Gazette en Yvelines

**OFFREZ
UNE
MEILLEURE
VISIBILITÉ
À VOTRE
MARQUE**

ACTUALITÉS

SPORT

**FAITS
DIVERS**

CULTURE



Contact :

pub@lagazette-yvelines.fr

Tél. 01 75 74 52 70

9 Rue des Valmonts,
78711 Mantes-la-Ville

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

À l'instar du premier procès en septembre 2023, l'audience débute tardivement, un signe avant-coureur de ce qui allait être prononcé par la suite ? Laurent Brosse se présentait pour la deuxième fois devant la Justice le 13 octobre pour des faits de harcèlement, de violences, de séquestration et d'agression sexuelle envers son ex-compagne. L'édile conflanais espère éviter le même verdict d'il y a deux ans – 12 mois de prison avec sursis et surtout une peine d'inéligibilité de cinq ans – et pour cela, il a changé d'avocat. Désormais c'est Rémi-Pierre Draï, du cabinet éponyme, et dont le site internet arbore fièrement « *parmi les meilleurs cabinets de France* » d'après un classement effectué par *Le Point* en 2025. Sa mission est la suivante : « *éviter la mort politique* » de son client.

Durant le laps de temps entre les deux procès, Lucie (le prénom a été modifié) a l'air de s'être reconstruite

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Comme en première instance, inéligibilité requise contre Laurent Brosse

Le 13 octobre avait lieu le procès en appel du maire de Conflans-Sainte-Honorine, Laurent Brosse, pour des faits de harcèlement, de violences, d'atteinte sexuelle et de séquestration sur son ex-compagne. Si son avocat a tout fait pour lui éviter l'inéligibilité, celle-ci a été une nouvelle fois requise. Verdict le 17 novembre.

■ AURELIEN BAYARD



Les réquisitions de l'avocat général ont été les mêmes qu'en première instance contre Laurent Brosse.

et de mieux supporter la narration de son histoire d'amour avec l'élu. Elle a encore du mal à supporter la station debout pendant de longues heures, mais sa voix est plus assurée pour répondre aux questions de la juge. La jeune femme retrace alors les faits survenus entre avril et juillet 2022. Le maire conflanais ne supportant pas la rupture, tour à tour il est allé jusqu'à la suivre en bas de chez elle, sur son lieu de travail et même déposer un petit mot dans

son passeport alors qu'elle venait de voter. Mais le point d'orgue restera le 24 juin 2022.

Ce jour-là, Laurent Brosse croise Lucie sur un parking et pénètre dans son véhicule. Il tente alors de l'embrasser mais la trentenaire esquivait en détournant la tête. L'avocat en fusion/acquisition finit par retourner dans sa voiture mais la poursuit sur la N184, jusqu'à la bloquer sur la voie de droite. L'édile s'en défend :

« *Nous étions à un feu rouge et je suis sorti de mon véhicule seulement pour lui dire que j'allais acheter un parfum à Eragny.* » Cet événement permettra à la jeune femme de prendre son courage à deux mains et de porter plainte au commissariat de Cergy-Pontoise, afin d'éviter toute collusion entre la police municipale et celui qui représente aussi la loi dans la commune.

De son côté, l'élu semble s'être remis en cause. Moins agressif, il a tout de suite présenté ses excuses en arrivant à la barre : « *J'assume les faits de harcèlement et je comprends que mes agissements ont pu impacter son bien-être. Je lui souhaite d'être heureuse et apaisée.* » Il met des mots sur des maux dans le but de justifier ses actes. Laurent Brosse était en profonde dépression, la faute au divorce de ses parents et du sien également. Lucie symbolisait « *la personne qui pouvait le sauver* » malgré leur relation émaillée de quatre ruptures. Il sanglote en repensant à cette période. Après sa séparation avec son amante, les seuls qui ont su lui donner de la force sont les élus et ses administrés, comme cette grand-mère qui l'attrape par le bras au marché de Conflans et qui

lui susurre « *merci pour ce que vous faites* ».

Son avocat a une bien étrange manière de le défendre. Au moment de réaliser le contre interrogatoire de Lucie, il lui demande comment sont-ils tombés amoureux et si « *cela ne la dérangeait pas de sortir avec un homme marié* », pour finir avec un « *avait-il promis de divorcer pour vous ?* ». La Conflanais doit devenir une pêcheuse et par la même occasion, la responsable du comportement second de Laurent Brosse. Car depuis l'édile a refait sa vie et se déclare « *heureux en ménage* ». Cependant, durant sa plaidoirie, Rémi-Pierre Draï avance que « *c'était l'homme et non le maire* » qui se rendait coupable du harcèlement moral. Il ajoute également que certains faits – comme le baiser volé – reste parole contre parole et que les témoignages qui les corroborent restent des « *on m'a rapporté* » que des proches de la plaignante.

Les réquisitions de l'avocat général tombent : l'inéligibilité est confirmée. Maître Rémi-Pierre Draï part alors dans une envolée lyrique : « *Dans un pays qui vient de panthéoniser Robert Badinter, voilà une peine de mort, du moins sociale.* » Le verdict est prévu pour le 17 novembre. ■

POISSY Une odeur suspecte perturbe l'hôpital

Le 14 octobre, les pompiers ont réalisé une intervention à l'hôpital de Poissy à cause d'une odeur de brûlé ainsi qu'une légère fumée dans l'aile B du bâtiment. Cela provenait d'un plafond d'une salle d'examen mais cet incident n'a pas perturbé les soins.

Petite frayeur le 14 octobre au centre hospitalier intercommunal Poissy-Saint-Germain-en-

Laye (CHIPS). Comme le rapporte *78Actu*, plusieurs personnes ont senti une odeur de brûlé dans

l'aile B du bâtiment. De plus, une légère fumée pouvait être également aperçue au premier étage. Plusieurs camions de pompiers ont donc été dépêchés sur place pour trouver la cause de ces deux événements.

Un « point chaud » découvert sur place

Un « *point chaud* » a bien été découvert sur place a indiqué le centre opérationnel départemental d'intervention et de secours des Yvelines (Codis 78) au site internet d'informations locales. Comme aucune hospitalisation n'était prévue dans ce bâtiment du CHIPS, il n'y a pas eu besoin de procéder à une évacuation.

Le lendemain, la direction de l'hôpital a adressé un communiqué à *78Actu* dans lequel il est écrit : « *Cette fumée serait due à des travaux d'étanchéité qui ont démarré dans la matinée du 14 octobre 2025 sur la terrasse du bâtiment. la situation est revenue sous contrôle à 21 h.* » De plus, la continuité des soins a pu être assurée. ■

MANTES-LA-VILLE Une femme tente de se suicider en sautant du troisième étage

Le 17 octobre, une femme de 53 ans a été transportée dans un état grave à l'hôpital Percy de Clamart (Hauts-de-Seine) après que celle-ci ait sauté de son immeuble.

78Actu nous apprend qu'une femme a tenté de mettre fin à ses jours le 17 octobre à Mantes-la-Ville. Elle s'est défenestrée de son appartement située au 3^{ème} étage d'un immeuble se trouvant rue Neunkirchen. Lorsque les pompiers sont arrivés sur place, elle était toujours vivante mais dans un « *état d'urgence absolue* ». La personne – âgée de 53 ans – a été ensuite transportée vers l'hôpital Percy de Clamart (Hauts-de-Seine) dans une ambulance, escortée par des policiers dans le but de dégager les routes et d'aller plus vite.

Le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours des Yvelines

(Codis 78) a bien confirmé au site internet d'informations locales que la cinquantenaire avait bien fait une tentative de suicide.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons malheureusement aucune autre information concernant son état de santé. ■



Les opérations de recherche des pompiers ont abîmé le plafond d'une salle d'examen.



Une quinzaine de pompier ont été dépêchés sur place.

VILLEPREUX

Les policiers municipaux peuvent désormais intervenir dans les bus à Villepreux

La Ville souhaite renforcer la sécurité et la tranquillité publique en permettant à ses policiers municipaux de pouvoir intervenir dans les bus circulant sur la commune.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

La ville de Villepreux a voté lors du conseil municipal du 6 octobre dernier, une mesure en faveur de la sécurité et de la tranquillité dans les transports en commun. La police municipale peut désormais intervenir dans les bus circulant sur le territoire de Villepreux.

conseil municipal a approuvé la signature d'une convention autorisant la police municipale à intervenir, en uniforme et dans l'exercice de ses missions, à bord des bus circulant sur le territoire communal», a précisé la municipalité dans un post publié sur Facebook.

Cette mesure s'inscrit dans le prolongement de la loi Savary (qui a été promulguée en mars 2016

et qui prévoit notamment le renforcement de la capacité d'action des policiers municipaux dans les transports, Ndlr). Elle permettra aux policiers municipaux d'effectuer des patrouilles dans les transports publics à l'intérieur de leur zone de compétence.

« renforcer la prévention et la médiation »

« Ces interventions auront pour objectifs de renforcer la prévention et la médiation auprès des usagers ; de contribuer à la tranquillité publique ; et d'assurer le maintien du bon ordre sur les lignes de bus desservant Villepreux », ajoute la municipalité.

Un partenariat entre la police municipale et la société Transdev, qui vient renforcer celui déjà mené avec la société Lacroix-Savac, « en coordination avec la Police nationale dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), et qui vise à garantir un meilleur suivi des situations rencontrées sur le réseau et une réponse adaptée aux besoins du territoire », conclut la Ville. ■



Le 14 février dernier, la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet (Renaissance) était venue à Villepreux pour assister à une séance du CLSPD.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Une bagarre éclate entre le conducteur d'un bus et deux hommes

Suite à un accident de la circulation, deux hommes s'en sont pris au conducteur d'un bus d'Île-de-France Mobilités. Il n'y a pas eu de blessé.

Le samedi 11 octobre, à Montigny-le-Bretonneux, vers 19h, un accident de la circulation a impliqué le conducteur d'un bus d'Île-de-France Mobilités et une voiture. Cet accident, qui a dégénéré par la suite, s'est produit à l'intersection entre l'avenue du Centre et l'avenue des Frères Lumière.

Le conducteur du bus, vide de tout occupant au moment des faits, et qui s'était engagé dans une mauvaise voie de circulation, a entrepris une marche arrière et a percuté une voiture dans laquelle se trouvait une femme de 27 ans accompagnée de ses deux enfants âgés de 2 et 5 ans.

Fort heureusement, personne n'a été blessé lors de l'impact. Le conducteur du bus, qui est âgé lui de 37 ans, a décidé de poursuivre sa route, sans s'arrêter, malgré le fait que plusieurs usagers de la route aient klaxonné pour l'alerter. Une autre voiture avec

deux hommes à bord, âgés de 26 et 31 ans, a pris l'initiative de suivre le bus en le klaxonnant, en le dépassant et en freinant devant lui pour le contraindre à s'arrêter. Malgré cette intervention, il a essayé de partir mais dans sa manœuvre, il a également percuté la voiture des deux hommes. Une bagarre a alors éclaté entre ce chauffeur de bus et les deux

hommes qui se trouvaient dans la voiture emboutie.

Des policiers qui passaient dans les parages ont mis fin à cette rixe. La femme percutée en premier, a déclaré qu'elle souhaitait porter plainte contre le chauffeur du bus pour le refus de s'arrêter. Quant aux deux occupants de la voiture, ils ont été interpellés et placés en garde à vue pour les violences faites à l'encontre du conducteur du bus. Ce dernier a déposé plainte pour les violences et n'a pas été inquiété pour les accidents. Personne n'a été pris en charge par les secours suite aux violences, et le bus a été remis au dépôt. ■



Un accident de la circulation entre le conducteur d'un bus et les occupants d'une voiture a dégénéré en rixe, rapidement stoppée par la police.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Le nouveau ministre de l'Intérieur en visite à SQY

Laurent Nunez, récemment nommé ministre de l'Intérieur par le Premier ministre le 12 octobre, s'est rendu à Élancourt et Montigny pour son premier déplacement officiel.

Pour sa première visite officielle depuis sa prise de fonction, le nouveau ministre de l'Intérieur, Laurent Nunez, (fraîchement nommé la veille le 12 octobre, par le Premier ministre Sébastien Lecornu, Ndlr) est venu à Saint-Quentin-en-Yvelines le lundi 13 octobre. Il s'est d'abord rendu, accompagné de Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée, au commissariat d'agglomération de SQY, qui se trouve à Élancourt, puis a poursuivi sa visite au centre d'incendie et de secours de Montigny-le-Bretonneux.

« Les technologies innovantes du commissariat leur ont été présentées, avec des exemples de cas concrets, en présence de Jean-Michel Fourgous, président de SQY et maire LR

d'Élancourt, de Laurent Mazaury (UDI), député de la 11^e circonscription des Yvelines, et du préfet des Yvelines, Frédéric Rose », a mentionné la commune d'Élancourt dans un post Facebook.

Le principal intéressé a mentionné sur sa page X (anciennement Twitter), à propos de sa venue à Montigny : *« Pour mon premier déplacement, j'ai tenu, avec Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée à être auprès des policiers, gendarmes et pompiers des Yvelines pour leur dire mon engagement à leurs côtés dans leurs difficiles missions pour la protection de nos concitoyens. Ils incarnent chaque jour la sécurité et la solidarité sur le terrain. Je leur redis mon admiration et ma fierté d'être à leur tête ».* ■

LA VERRIÈRE

Un incendie dans l'ancienne crèche municipale

Rapidement maîtrisé par les pompiers, l'incendie qui a touché l'ancienne crèche municipale le 13 octobre, à La Verrière, n'a pas fait de blessé.



« Grâce à l'alerte donnée par l'un de nos agents, les pompiers sont intervenus rapidement ».

Le lundi 13 octobre, vers 12h30, un incendie s'est déclaré rue du Château d'eau, à La Verrière, dans l'ancienne crèche municipale, qui était squattée depuis plusieurs mois. Les squatteurs avaient été récemment délogés (lire l'édition de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines du 7 octobre) et avaient été pris en charge par les services sociaux de la commune pour se voir proposer des

solutions d'hébergement. *« Grâce à l'alerte donnée par l'un de nos agents, les pompiers sont intervenus rapidement. Aucun blessé n'est heureusement à déplorer, a indiqué la municipalité sur sa page Facebook. Suite aux premiers constats, il s'agirait vraisemblablement d'un départ de feu d'origine criminelle. Une plainte est en cours de dépôt. Nous vous tiendrons informés des suites ».* ■

SPORT

■ LA REDACTION

FOOTBALL

Le PSG déjà en danger en Ligue des Champions féminine

La section féminine du Paris-Saint-Germain recevait ses homologues du Real Madrid le 16 octobre dans le cadre de la Ligue des Champions. Et ce sont les Espagnoles qui sont reparties avec les trois points du Campus PSG de Poissy. Un résultat qui compromet fortement la suite de la compétition pour les joueuses de Paulo César.

■ AURELIEN BAYARD



Il y avait 478 spectateurs – dont certains venant de Madrid – pour voir le PSG et le Real s'affronter en Ligue des Champions féminines.

son blanche. La native d'Enghien-les-Bains trouve Kanjinga dans la surface de réparation (5^e) mais la Congolaise n'arrive pas à se mettre en position de frappe. Quinze minutes plus tard, Ajibade donne des sueurs froides à Misa. La gardienne repousse tant bien que mal le centre rentrant de la Nigériane. Tous les signaux sont donc au vert, surtout qu'en quatre confrontations, le PSG ne s'est jamais incliné contre les Merengue.

Sauf qu'à ne pas concrétiser des occasions plus ou moins franches, les Rouge et Bleu restent sous le

joug de leur adversaire. Carmona, transfuge de Madrid et censée être une des taulières de ce Paris-Saint-Germain newlook perdant chaque année ses plus grandes stars (Diani en 2023, Katoto et Geyoro cette année), prend le bouillon face à Weir et Navarro. Comble de l'ironie, c'est même une native de la Capitale qui va planter la première banderille. Yasmim déborde côté gauche et passe Ajibade. La Brésilienne centre et trouve Feller intercalée entre Mbock et Samoura. Son plat du pied fait mouche (29^e). Les joueuses de Paulo César prennent un coup au moral. Libé-

rée par son but, Feller est intenable sur l'aile gauche. Après avoir déposé de Almeida, elle cherche Weir. Carmona est lobée et l'Allemande peut donc armer une volée au second poteau. Earps sort la parade qu'il faut mais Redondo a bien suivi et marque derrière (45^e+2).

En seconde période, le PSG revient avec de meilleures intentions. Des « *Allez Paris* » sortent alors des tribunes pour encourager leurs ouailles devant les occasions qui se succèdent sur la cage de Misa. Sur un corner mal repoussé par la défense madrilène, Karchaoui dépose une galette au second poteau vers Ajibade eseuillée. Sa tête permet de réduire l'écart au tableau d'affichage (58^e). Malheureusement pour le club de la Capitale, les imprécisions ne permettront pas d'arracher le point du match nul.

Malgré la défaite, Paulo César se veut positif en conférence de presse : « *On a mis tous les ingrédients malgré un groupe jeune et en reconstruction.* » La capitaine Karchaoui loue aussi cette « *cohésion qui se crée* » et à l'instar de son coach, déclare que « *tout est encore possible* ». Avec zéro point pris, les deux prochaines rencontres s'annoncent déjà décisives. Et les adversaires se nomment en plus Manchester United et le Bayern Munich... ■

FOOTBALL

R1 : Week-end victorieux en Vallée de Seine

Le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux se sont respectivement imposés face à Melun et Saint-Denis, le week-end dernier, pour le compte de la 4^{ème} journée de Régional 1.

Les Mantais ont renoué avec la victoire, le samedi 18 octobre. Après un match nul à Montrouge lors de la journée précédente, le FC Mantois s'est imposé 2 buts à 1 face au Melun FC, à l'occasion de la 4^{ème} journée de Régional 1. Une victoire qui leur permet de rester au contact du Paris 13 Atletico avec 8 points, et de la réserve du Red Star, leader de la poule.

Bientôt le derby

Du côté des Mureaux aussi, on savoure : l'OFCM a remporté sa toute première victoire de la saison en championnat, en s'imposant sur le score de 1 but à 0 sur la pelouse de l'US Saint-Denis, samedi dernier. Les voilà désormais à la neuvième place du classement avec 43 points, avant d'affronter... le FC Mantois, le samedi 1^{er} novembre à 18h, pour un derby qui s'annonce chaud au stade Léo Lagrange. ■

TRIATHLON

Un top 10 mais pas de podium pour les Pisciacais aux Mondiaux

Avec quatre athlètes engagés lors de la dernière étape des World Triathlon Championship Series, qui se sont déroulés du 16 au 19 octobre à Wollongong en Australie, le Poissy Triathlon a fait bonne figure.



Du 16 au 19 octobre, les quatre triathlètes Pisciacais ont pris le départ de la finale des World Triathlon Championship Series.

Chez les hommes, la logique a été respectée lors de la finale des World Triathlon Championship Series. Leader du classement général, Matthew Hauser a été sacré champion du monde, dimanche dernier à Wollongong en Australie, à l'issue d'une course qu'il a remportée très facilement et de bout en bout. Seul Français et représentant du Poissy Triathlon engagé sur cette finale, Dorian Coninx s'est classé à la 17^{ème} position, de quoi le placer 11^{ème} au classement général.

Au terme d'une excellente saison, Jeanne Lehair, elle, s'attendait à mieux. Elle n'a signé que la 21^{ème} place de la grande finale mondiale, loin derrière la nouvelle championne du monde Lisa Tertsch, la faisant glisser à la 6^{ème} position. Les jeunes du Poissy Triathlon, eux, ont connu des fortunes diverses : alors que Martin Hubner a dû abandonner en catégorie Junior suite à une crevaisson à vélo causée par un bout de métal sur la route, Ilona Hadhoum a terminé dans le top 10, avec une belle 9^{ème} place, dans la course U23. ■

BASKET-BALL

NM1 : Défaite cruelle pour Poissy face à Levallois

Parfois, livrer un beau combat ne suffit pas. Le Poissy Basket l'a appris à ses dépens. Les Jaunes et Bleus se sont inclinés à domicile face aux Levallois Métropolitains sur le score de 81 à 79, vendredi dernier au complexe sportif Marcel Cerdan de Poissy.

Les visiteurs ont dû s'en remettre à Craig Adzeh, impérial avec 21 points inscrits, pour se défaire du

piège tendu par de valeureux Pisciacais, qui ont bien failli tout renverser lors du dernier quart-temps. Un résultat cruel qui n'arrange rien : les hommes de Joseph Kallambani ne comptent qu'une victoire pour cinq défaites après six rencontres, et sont désormais 11^{ème} de la poule A du championnat de NM1. La rencontre de ce mardi soir face à Toulouse sera l'occasion de se redonner un peu d'air. ■

VOLLEY-BALL

Élite : Les Corsaires battus à domicile

Décidément, le CAJVB continue de faire du yo-yo en cette saison de championnat Élite. Après sa victoire de la semaine précédente à Michelet-Halluin, l'entente Conflans-André-Jouy a été battue sur son propre terrain du gymnase Pierre Bérégovoy par Caudry, à l'occasion de la 5^{ème} journée de

championnat samedi dernier, sur le score de 3 sets à 1 (23-25, 21-25, 25-19, 21-25).

Les Corsaires pointent désormais à la 10^{ème} place de la poule A avant d'aller défier Cesson Volley Saint-Brieuc Côtes d'Armor, ce samedi 25 octobre. ■



Sepur

L'ÉCOSITE DE SEPUR ENTRE DANS UNE NOUVELLE PHASE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans la continuité de notre engagement pour un développement durable et une réduction concrète de notre empreinte carbone, Sepur franchit une nouvelle étape clé :
le lancement des travaux d'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings de son écosite.



Depuis le 13 octobre 2025, les travaux de construction des ombrières photovoltaïques ont débuté pour équiper les parkings de l'écosite.

DES BÉNÉFICES CONCRETS ET VISIBLES



**UNE PRODUCTION
DE 2.213 KWC
D'ÉLECTRICITÉ**

du siège social aux ateliers de maintenance, en passant par le CR2T, le co-compostage et la micro-méthanisation.



**UN ÉCOSITE
100 %
AUTOALIMENTÉ**

qui permettra de recharger 50 véhicules de service en seulement une heure.

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

YVELINES

Un livre pour rendre hommage à tous les pompiers yvelinois

L'ancien chef du centre de secours de Poissy entre 2006 et 2009 a sorti le livre « *Sapeur-Pompiers des Yvelines* » le 9 octobre. À travers 176 pages, le lieutenant-colonel Sébastien Frémont met en lumière ces hommes et ces femmes qui ont juré courage et dévouement.

■ AURELIEN BAYARD

Pourquoi avoir écrit ce livre ?

C'est ma maison. J'ai commencé en tant que pompier volontaire en 1986 puis je suis rentré au sein du Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (SDIS 78) en 1992. Aujourd'hui je suis chef de groupement prévention. C'est un métier passion avec des contraintes, parfois il faut raviver la flamme mais je sais toujours pourquoi je suis pompier.

Vous souhaitiez le faire depuis longtemps ?

J'avais en tête ce projet depuis plus de 20 ans, quand j'étais au service communication. L'idée est restée en sommeil et est ressortie après les JO 2024 lors du départ du sous-préfet Ronan le Page avec qui on a tout mis en œuvre pour protéger les habitants du territoire. J'en ai ensuite parlé avec Stéphane Millot (directeur du SDIS 78, Ndlr) qui m'a répondu « *tu attends quoi ?* ».

Seule contrainte : ne pas dépenser d'argent public.

Comment avez-vous donc procédé ?

On a réalisé des bons de souscription avec des prix plus avantageux. L'Union départementale des Sapeurs-Pompiers des Yvelines (UDSPY) a aussi porté le projet financièrement. Actuellement, sur les 900 exemplaires commandés, 700 sont déjà vendus. Avec la proximité des fêtes de Noël, on en a fait réimprimer 600. L'intégralité des bénéfices sera reversée à des actions caritatives en lien avec les sapeurs-pompiers des Yvelines.

Il est en plus préfacé par une personnalité yvelinoise.

Nous avons choisi Yann Arthus-Bertrand car c'est une personnalité peu clivante (il vit aux Mesnuls depuis plus de 30 ans, Ndlr). Et ses combats font sens avec celui des

pompiers avec la préservation de l'environnement.

Il y a plus de 300 images, comment avez-vous fait pour les choisir ?

C'était le pire moment de ma vie car choisir c'est renoncer. J'ai dû en consulter plus d'un millier. La quasi-totalité est issue de notre service communication et sont l'œuvre à 95 % de notre photographe maison Igor Michel. D'ailleurs, quand il me manquait une photo, je l'appelais et dans la semaine je l'obtenais.

Qu'est-ce qu'on y apprend ?

Il y a beaucoup d'interventions sur notre territoire entre la période COVID et maintenant. J'ai tout de même consacré

une double-page à l'incendie de Notre-Dame-de-Paris car nous avons été directement impliqués. En effet, nous disposons des bras élévateurs les plus hauts de la région parisienne, qui vont jusqu'à 46 m. Cela a permis aux pompiers de limiter la propagation des flammes au niveau du beffroi.

Ensuite il y a un chapitre consacré aux véhicules, un autre sur nos équipes spécialisées. On tenait également à mettre en valeur nos personnels civils. Ceux qui remplissent la pharmacie centrale, les membres de notre atelier mécanique et la laverie départementale. Ils ont des protocoles bien stricts afin de laver nos tenues souillées par les suies et les produits toxiques. ■



Le livre est édité par Soldats du Feu Éditions. Vous pouvez vous le procurer directement sur leur site www.soldatdufeu.fr.

MANTES-LA-JOLIE

Le business de la mort discuté au Pavillon Duhamel

L'Université Populaire du Mantois accueille Brianne Huguerre-Cousin, co-auteur du livre *Les Charognards*, ce vendredi 24 octobre à 19h au Pavillon Duhamel de Mantes-la-Jolie.

Avec leur livre *Les Charognards*, publié vendredi dernier aux éditions Seuil, les journalistes Matthieu Slisse et Brianne Huguerre-Cousin dissèquent les dessous du commerce très lucratif des pompes-funèbres à travers une centaine de témoignages, entre tarifs hors de contrôle, techniques commerciales immorales, rentabilité outrancière de certains crématoriums et même erreurs irréparables.

Un échange proposé à tous gratuitement

Dans le cadre de son cycle « *Aspirations démocratiques et Utopies* », l'Université Populaire du Mantois convie les Mantaïses et Mantaïs au Pavillon Duhamel, ce vendredi 24 octobre à 19h, afin d'échanger avec Brianne Huguerre-Cousin sur son enquête et sur le « *business de la mort* ». L'entrée est gratuite et ouverte à tous. ■

VALLEE DE SEINE

Quel programme pour Halloween en Vallée de Seine ?

De nombreuses communes du territoire organisent des événements divers et variés pour célébrer Halloween la semaine prochaine. Tour d'horizon.

Il y a ceux qui fêtent Halloween le 31 octobre... et il y a les impatients qui, déjà quelques jours avant, commencent leurs prépa-

ratifs. À Épône par exemple, avec le spectacle « *Problèmes monstres* » le samedi 25 octobre à 10h30 à la médiathèque Pierre Amouroux. À

Limay, le rendez-vous est donné dès le 29 octobre, avec un atelier sublimation/flocage sur le thème d'halloween par Ze fab Truck, de 14h à 16h à l'espace Fablab de la médiathèque. Plus tôt dans la journée, une lecture d'histoires spéciale « *frisson* » sera même proposée pour les plus de 3 ans, à l'espace jeunesse sous les coups de 10h30.

Vient alors la fameuse journée du 31. À Mantes-la-Jolie, un escape game d'Halloween (et gratuit) sera proposé au Musée de l'Hôtel Dieu de 14h à 16h, tandis que dans le même temps, à la médiathèque Georges Duhamel, des jeux, un escape game, et des lectures seront au programme autour de la plus célèbre de sorcières : Cornebidouille. Du côté de Vernueil-sur-Seine, pendant la Journée de l'horreur, le manoir et le parc de Champclos proposeront un stand maquillage, une maison hantée gonflable mais aussi moult ateliers et une déambulation à 17h. Tandis qu'à Épône, le jour J, vous pourrez enchaîner dès 17h30 la soirée Loup Garou et la séance « *Ciné horreur* » à la médiathèque Amouroux. ■

MANTES-LA-VILLE

Le festival Tu contes pour moi revient

Du 25 octobre au 16 novembre, récits et imaginaire seront légion dans le Mantois à l'occasion de l'édition 2025 du festival *Tu contes pour moi*. Organisé par la municipalité de Mantes-la-Ville, il s'adresse aux enfants et adolescents de tous âges à travers des lectures et des spectacles autour des contes. Le coup d'envoi sera donné ce samedi avec deux lectures par France Quatromme, le matin à 10h30 du côté du Centre de Vie Sociale Arc-en-ciel de Mantes-la-Ville (0 à 3 ans), puis à 15h à la Médiathèque de Buchelay (dès 6 ans). Sous les coups de 16h,

c'est Monsieur Mouch qui proposera un conte chanté pour le jeune public (de 5 à 10 ans) intitulé *West Cat Story*, au Centre de Vie Sociale Le Patio de Mantes-la-Ville. Comme chaque année, le festival est 100 % gratuit, mais attention, les réservations sont obligatoires : il vous suffit de contacter l'établissement qui accueille le spectacle, ou directement l'adresse festivalduconte@mantes-laville.fr. Pour retrouver l'intégralité du programme, rendez-vous sur le site internet de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (gpsco.fr). ■

MANTES-LA-JOLIE

Quatre DJ pour la soirée electro de ce vendredi

Pour la quatrième édition des soirées Showcase Electro de l'espace Brassens, organisées par la Ville de Mantes-la-Jolie et l'association Entertain'Mantes, ce sont quatre artistes qui enflammeront les deux dancefloor ce vendredi 24 octobre dès 20h. C'est à cette heure-ci qu'Yloz sera présent dans la salle

du bas avec son bac à vinyles, tandis que la salle du haut s'anamera à partir de 21h30 avec Lion John, Asaliah Gad Jahlawa, Haileman Sound System et Alkemist, pour une édition axée autour du reggae et de la dub. La soirée est accessible sur réservation avec un tarif plein fixé à 10 euros. ■



Il n'y a plus qu'à dénicher vos meilleurs déguisements pour prendre part à la fête.

ILLUSTRATION : LA GAZETTE EN YVELINES

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

8	4			1	6	7		5
	7			4	8			2
2	1			9	7	6		4
				6	5	4	1	8
9		4		8	7	1		6
6	8	1				4	5	
4	3	2		6	5	8		9
							1	2
1	9	8		3	2		4	6

5	8	2	4	3		9		
9		7			1	3	2	4
3			9	2	6		5	
		6	7			2	8	1
2	1	8	6		4			
7		3	2		8		4	5
8	7	5	1		2		9	
	2			7		5		8
6	3		8	4				2

		1	5	8			6		7
2						9			5
		7	2			5	4		
4	9			8				1	3
		3	4	6		2			
1		8	9		3	7	6	4	
	7		5		6		4	1	
	6	1			7		5	2	
		2	1	9	8	3			6

SUDOKU :
niveau difficile

	8			9	7	3			
				6		8		2	3
6	7						9		
					6	4		5	9
3	4	5				2			
8					1	4	7	2	
7					9				
4	1		3			2	9		
			1		7		3		

			6	4		5		7	2
				8	9		4		
	4	5		1		9			6
5							9	8	
	2				9		4		
	9		5		8	7	3		
		3					6	9	
8	5				4		2		
7		2	9	5					4

8			6	3	7			4	
	4			8		7			2
	9	7	1						
	3								
	8	4	2	9		3			6
1		9		5			2	8	
		6					3		
	2	8	3		5				
4			9		6	8	1		

SUDOKU :
niveau
diabolique

	4					3		6	
9	6				5			7	
7					2	8			
		5	9		6		1	3	
		1	6		8			2	
								6	
6			5						
	8				9		1		
	9					5	4		

		2	8	1			7		
					8	3			
			4	9				5	6
						4	3	8	
		6						4	5
			5	3					
			2					3	
				8				7	
3	9	1		7					

			3			5	9		
					2			8	
4	5	8	6				2		1
		1				2		4	
3								2	
				4					
	2				4		5	7	
					9				
	3	4	7			6	8		2

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°455 du 15 octobre 2025 :

niveau facile

2	6	8	7	3	9	1	4	5
5	3	4	1	2	6	7	9	8
7	1	9	8	5	4	2	6	3
6	8	3	9	7	1	4	5	2
9	7	5	6	4	2	3	8	1
4	2	1	3	8	5	6	7	9
8	5	7	4	1	3	9	2	6
1	9	2	5	6	7	8	3	4
3	4	6	2	9	8	5	1	7

8	6	4	1	3	7	5	2	9
7	2	9	4	5	6	1	8	3
3	1	5	8	2	9	4	6	7
5	8	2	6	4	3	7	9	1
9	7	3	5	1	2	6	4	8
1	4	6	7	9	8	3	5	2
4	3	8	9	6	1	2	7	5
2	5	7	3	8	4	9	1	6
6	9	1	2	7	5	8	3	4

9	2	7	1	6	3	5	4	8
1	6	8	7	4	5	3	9	2
5	3	4	9	2	8	6	1	7
4	1	3	2	8	9	7	5	6
8	7	6	5	3	4	9	2	1
2	5	9	6	1	7	8	3	4
6	8	1	3	9	2	4	7	5
3	4	5	8	7	1	2	6	9
7	9	2	4	5	6	1	8	3

niveau moyen

9	8	3	5	4	1	7	2	6
5	2	7	8	3	6	1	9	4
6	4	1	2	7	9	5	3	8
8	5	2	4	9	7	6	1	3
1	6	9	3	8	2	4	5	7
3	7	4	6	1	5	9	8	2
4	3	5	1	6	8	2	7	9
2	9	8	7	5	4	3	6	1
7	1	6	9	2	3	8	4	5

6	5	4	9	2	1	8	7	3
7	3	1	4	8	5	9	6	2
8	9	2	3	7	6	4	1	5
2	4	8	6	9	7	3	5	1
3	1	7	2	5	8	6	9	4
9	6	5	1	3	4	2	8	7
1	8	3	7	6	2	5	4	9
4	2	6	5	1	9	7	3	8
5	7	9	8	4	3	1	2	6

3	8	5	9	4	1	6	7	2
1	2	6	8	7	5	9	4	3
4	7	9	3	6	2	8	1	5
9	3	7	2	1	6	4	5	8
6	5	2	4	8	7	3	9	1
8	1	4	5	9	3	2	6	7
2	6	1	7	3	9	5	8	4
5	9	8	1	2	4	7	3	6
7	4	3	6	5	8	1	2	9

niveau difficile

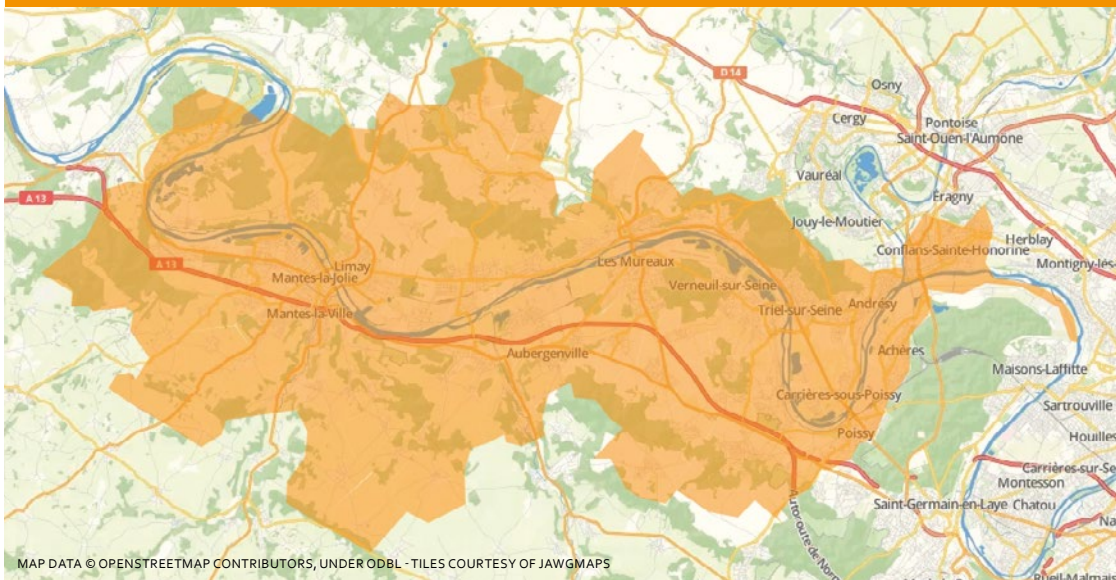
2	7	9	3	6	5	8	1	4
5	1	8	4	2	9	3	6	7
4	3	6	7	1	8	5	2	9
1	9	2	8	4	3	7	5	6
6	4	7	5	9	2	1	8	3
8	5	3	6	7	1	9	4	2
7	8	5	2	3	6	4	9	1
9	6	4	1	8	7	2	3	5
3	2	1	9	5	4	6	7	8

7	9	3	6	5	2	4	1	8
4	1	8	9	7	3	6	2	5
6	5	2	8	1	4	7	9	3
3	4	6	2	8	1	5	7	9
8	7	9	3	6	5	1	4	2
5	2	1	4	9	7	3	8	6
2	3	7	5	4	8	9	6	1
1	6	5	7	2	9	8	3	4
9	8	4	1	3	6	2	5	7

7	4	9	6	1	3	8	2	5
2	5	8	4	7	9	3	6	1
3	6	1	8	5	2	7	9	4
9	1	4	7	3	5	2	8	6
8	2	3	9	6	4	5	1	7
5	7	6	2	8	1	4	3	9
4	3	5	1	2	6	9	7	8
1	9	7	3	4	8	6	5	2
6	8	2	5	9	7	1	4	3

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la
vallée de Seine, de Rosny-
sur-Seine à Achères en
passant par chez vous !

Vous avez une information à nous
transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 10-2025 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) : 1945-2025

PMI : 80 ANS d'engagement à vos côtés !

DU
3 AU 7
NOVEMBRE
2025



Grossesse, petite enfance, parentalité :
à chaque étape, une **PMI**
+ proche et + accessible.



Découvrez les dates
des portes-ouvertes
dans votre PMI.



Yvelines
Le Département